



Monsieur le DASEN, mesdames et messieurs les membres du CTSD

L'UNSA Éducation vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année qui commence à nouveau sous le signe de la crise et des contraintes sanitaires. S'y ajoute cette fois, une colère manifeste des personnels, exprimée avec force le jeudi 13 janvier.

La mobilisation historique des acteurs de terrain de l'Éducation nationale, dans toute leur diversité, est facile à comprendre. La gestion défailante de la situation de janvier par le ministère a été la goutte d'eau faisant déborder le vase. Un vase déjà rempli par près de 5 années d'un pilotage vertical, 5 années de communication en décalage total avec les réalités, 5 années d'un mépris constant envers les personnels et leurs représentants.

Le ministre de l'Éducation, accompagné et entouré comme il se doit par le gouvernement, semble avoir pris de bonnes résolutions. Nous attendons maintenant des actes concrets et rapides, faute de quoi la reprise des mobilisations est inévitable, et celles-ci rythmeront à n'en pas douter la campagne électorale.

Ensuite se pose évidemment la question des moyens dévolus aux collèges, question qui est à l'ordre du jour de ce CTSD.

Derrière les chiffres présentés en CTA, la réalité est bien celle d'un retrait d'emplois, donc (encore) une dégradation des conditions d'enseignement pour les personnels et des conditions d'apprentissage pour les élèves. Après bientôt 5 ans de pilotage, M. Blanquer s'efforce davantage de masquer sa politique relative au second degré que de la modifier. Les réalités de terrain, les défis pédagogiques et éducatifs des collèges et lycées ne l'intéressent pas, alors même que la pandémie a accru les difficultés.

La transformation du recrutement et de la formation initiale incarne également ce problème, puisqu'en prévision de la rentrée 2022 on supprime des ETP de stagiaires mi-temps et des ETP de titulaires, pour créer des ETP de stagiaires temps complet. En effet, l'année prochaine nous aurons des stagiaires avec des services divers : quelle sera la proportion effective de temps plein ? Nous le saurons sans doute tardivement. Ce qui est pour le moins gênant. Combien faudra-t-il bloquer de BMP 18H dans le département ? Quels seront les effets sur le mouvement du printemps ou le service des titulaires à la rentrée ? L'UNSA-Éducation rappelle son opposition à cette réforme qui n'améliore pas l'attractivité du métier, qui ne consolide pas la dimension professionnelle, et qui sera source de difficultés supplémentaires pour la préparation de la rentrée et l'organisation des EPLE. Sans compter, il est bon de le rappeler, qu'on exigera un service complet de la part de stagiaires sous-payés (et sur un siège éjectable).

Autre nouveauté concernant les collèges : une harmonisation du mode de répartition de la pénurie entre les 5 départements. Le modèle nous paraît relativement intéressant car il semble aller dans la direction d'une meilleure prise en compte des profils d'établissement et des spécificités des départements. Considérer l'IPS notamment faisait partie de nos demandes les années précédentes. Au-delà d'une liste des indicateurs utilisés, nous souhaiterions disposer d'une présentation précise des règles appliqués pour ventiler les moyens de collèges, car les nouvelles modalités bouleversent de manière assez sensible la répartition, la dé-corrélation avec les évolutions démographiques étant assez nette.

Toutefois, nous réitérons nos remarques des années précédentes : enseigner dans des classes à 28 ou 30 élèves est loin d'être une situation idyllique ! La diminution générale du nombre d'élèves par classe doit être une priorité.

Nous demandons aussi, dans la perspective d'amélioration du dialogue social, une convergence des documents de travail second degré des CTSD : avec évidemment un alignement sur le mieux-disant. Ainsi,

certaines départements (pas tous) exposent les règles de ventilation des DHG collège de manière précise, certains départements indiquent le nombre d'élèves d'ULIS par niveau, certains départements indiquent le nombre d'heures attribuées au titre de chaque indicateur... Cette requête nous semble réaliste dans la mesure où le plus dur est fait, puisque la règle a été harmonisée.

La confiance dans notre système éducatif a tout à gagner à la précision et à la transparence.

Monsieur le DASEN, je vous remercie de votre attention.